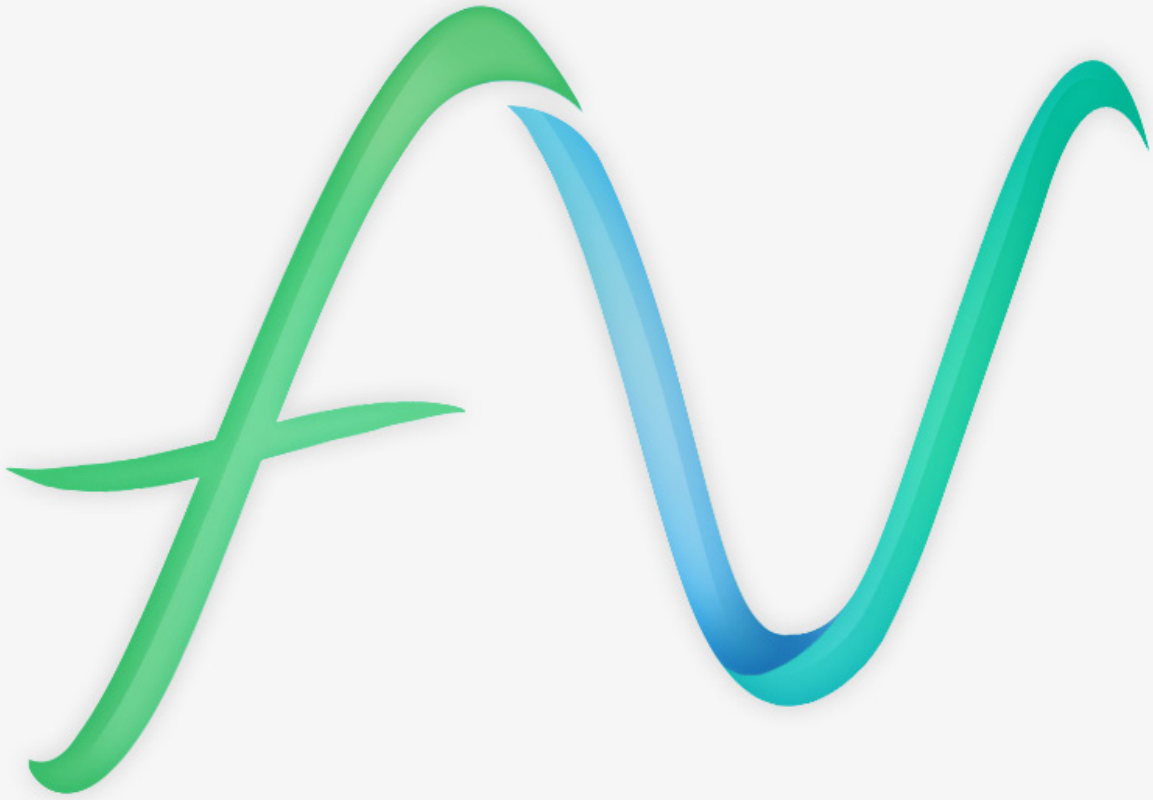

Forum Vitae AgroParisTech

DOSSIER TECHNIQUE

VENDREDI 27 NOVEMBRE 2015
A LA DEFENSE - GRANDE ARCHE

Le mot de l'équipe

Comme tous les ans, le Forum Vitae vous ouvre ses portes fin novembre pour vous proposer un moment privilégié entre étudiants et professionnels.

Cette année, dans l'optique de faire évoluer notre événement, l'édition 2015 du Forum Vitae se déroulera sur une seule journée et dans un lieu mieux adapté à son envergure – l'Espace Grande Arche de La Défense. Vous trouverez dans ce dossier technique le détail des prestations que nous sommes fiers de vous présenter afin de vous proposer la journée de recrutement que vous attendez.

C'est donc avec plaisir que nous vous recevrons le 27 novembre 2015 à la Grande Arche de La Défense.

L'équipe du Forum Vitae 2015

Le Mot de l'équipe 1

1 - Détails de l'inscription 2

2 - Déroulement de la journée 2

3 - Stand/prix/mobilier 3

4 - Offres de communication 5

5 - Trophées 5

6 - Offres complémentaires 6

7 - Paiement 6

8 - Assurance 6

9 - Lieu d'exposition et accès 7

10 - Contacts 7

Annexes 8

Accusé de réception du dossier technique 13

Détails de l'inscription

Nous vous proposons cette année de nouvelles offres, en accord avec l'évolution du Forum Vitae. Afin de cibler au mieux vos attentes et pour faciliter votre inscription, un interlocuteur privilégié échangera avec vous pour établir une offre sur mesure.

Nous travaillons avec Viparis, gestionnaire de l'Espace Grande Arche. Si certains services sont à notre charge, d'autres prestations optionnelles vous seront proposées par Viparis.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance de l'intégralité de ce dossier technique et de nous retourner la dernière page.

Déroulement de la journée

• L'installation de vos stands s'effectuera avant votre arrivée.

• Nous vous accueillerons à partir de 8 heures. Vous pourrez ainsi préparer votre stand avant l'arrivée des visiteurs à 9 heures. Nous vous rappelons que l'occupation des stands ne pourra être autorisée qu'après le règlement complet de la location.

• Le démontage des stands s'effectuera à partir de 18h, le Forum fermant ses portes à 17h30.

Nous vous avons organisé une journée répondant à vos attentes.

• Petit déjeuner offert à votre arrivée
• Déjeuner compris dans l'offre, assuré par un traiteur
• Cocktail de clôture
• Une équipe d'accompagnateurs sera présente pour répondre à vos questions et vous guider au sein du Forum

Par ailleurs, pour assurer votre visibilité auprès de nos étudiants, nous vous dédions une page dans le guide du Forum Vitae qui sera distribué à tous les visiteurs dès leur arrivée.

Stand, prix et mobilier

Nous vous invitons tout d'abord à réserver un stand et à choisir la taille ainsi que le mobilier qui vous convient. Pour cela, nous avons décliné 6 offres afin de vous satisfaire au mieux. Cependant, si quelque chose venait à vous manquer, vous pourrez aménager votre stand avec du mobilier supplémentaire, dont vous trouverez les prix ci-dessous.

Notez que l'offre premium est accompagnée d'une annonce microphone, qui permettra de rendre votre entreprise encore plus visible le jour du Forum. Une attention toute particulière vous sera donc portée.

Les stands équipés disposent de cloisons, d'éclairage ainsi que d'une enseigne.

Les stands nus ne comprennent aucun équipement mis à part le branchement électrique. Si vous souhaitez faire livrer votre matériel pour équiper un stand nu, veuillez nous prévenir afin que nous vous indiquions la marche à suivre.

TAILLE	STANDARD	PREMIUM
Demi 9 m² (à partager avec un autre exposant)	· 1 comptoir · 2 tabourets · 1 présentoir · 1 corbeille	
9 m²	· 1 comptoir · 2 tabourets · 1 présentoir · 1 corbeille	· 1 comptoir · 1 tabouret · 1 guéridon · 2 fauteuils · 1 présentoir · 1 corbeille
12 m²	· 1 comptoir · 2 tabourets · 1 table · 3 chaises · 1 présentoir · 1 corbeille	· 1 comptoir · 2 tabourets · 1 guéridon · 3 fauteuils · 1 présentoir · 1 corbeille
15 m²	· 1 comptoir · 2 tabourets · 2 tables · 6 chaises · 1 présentoir · 1 corbeille	· 1 comptoir · 2 tabourets · 2 mange-debouts · 1 table · 3 chaises · 1 présentoir · 1 corbeille

	Nu	Standard	Premium
Demi 9 m² (2 personnes)	900 €	1 040 €	
9 m² (2 personnes)	1 700 €	1 800 €	1 920 €
12 m² (3 personnes)	2 200 €	2 300 €	2 450 €
15 m² (4 personnes)	2 800 €	2 900 €	3200 €

Stand, prix et mobilier

Tarifs du mobilier supplémentaire :

Comptoir	Tabouret	Présentoir	Fauteuil	Chaise	Guéridon	Table	Mange-debout
100,00 €	40,00 €	70,00 €	75,00 €	30,00 €	55,00 €	70,00 €	85,00 €

Si vous souhaitez être plus nombreux que ce que nous vous proposons, vous devrez :

• Nous prévenir en nous donnant le nom de la ou des personne(s) supplémentaire(s) sur votre stand afin que nous puissions lui éditer un badge.

• Nous informer si vous souhaitez un ou des repas supplémentaire(s) fourni(s) par notre traiteur, en prenant soin de vous référer auparavant aux tarifs ci-dessous. Attention, ces tarifs ne comprennent que les repas supplémentaires, les autres repas étant compris dans l'offre stand.

PETIT-DEJEUNER	DEJEUNER	JOURNEE
8€	45€	50€

Informations supplémentaires :

• Le plan du salon est établi par le Forum Vitae, en accord avec les services de gestion de l'Espace Grande Arche.
• Pour des raisons de sécurité, les installations présentes sur les stands ne pourront dépasser l'espace réservé. Les aménagements entrepris sur le stand ne devront pas nuire au stand voisin.
• La décoration du stand devra être en cohérence avec la décoration générale de l'exposition et avec l'esprit du salon. Les décorations situées sur les cloisons ne devront être ni clouées ni vissées.
• Les emplacements devront être rendus dans l'état dans lequel ils ont été trouvés.
• Les badges «exposants» et «restauration» vous seront remis à votre arrivée.
• Tout exposant en stand nu doit faire valider ses constructions/installations et fournir un plan. Pour toute question, vous pouvez joindre monsieur Hervé Doizie, chargé de sécurité, dont vous trouverez les coordonnées page «contact». Nous vous prions de nous mettre en copie de vos mails concernant l'installation des stands nu afin de suivre ce que vous vous proposez de faire.

Offres de communication

Les offres de communication suivantes vous donneront l'opportunité de vous rendre visible auprès de nos étudiants.

OFFRE	PRIX
Publicité sur la page d'accueil de notre site internet	200 €
Pack média (3 tweets + 1 post Facebook)	200 €
Page supplémentaire dans le guide	600 €
Troisième de couverture dans le guide	800 €
Premium (5 tweets + 2 posts Facebook + page supplémentaire dans le guide + publicité internet)	800 €

Trophées

Lancé en 2002, le Trophée de la Communication récompense l'entreprise qui aura su le mieux communiquer auprès des visiteurs pendant le forum. Ce prix met en avant la qualité, la pertinence et le professionnalisme de la communication de l'entreprise.

Créé spécialement pour l'édition 2015, le Trophée de l'Ouverture à l'International distingue l'entreprise qui aura su le mieux proposer des opportunités à l'étranger.

Le concours de Pitch des start-up a pour objectif quant à lui de valoriser l'originalité des initiatives et des réalisations autour du vivant.

Composé d'élèves, d'enseignants-chercheurs, de responsables pédagogiques et de communication d'AgroParisTech, le jury distinguera les meilleures entreprises par catégorie selon les critères de sélection suivants :

Trophée de la Communication :
- Accueil et ergonomie du stand
- Écoute et qualité des échanges
- Qualité et pertinence des documents
- Qualité des contenus des messages sur le stand

Trophée de l'Ouverture à l'International :
- Conseil et orientation pour des postes à dimension internationale
- Présentation des opportunités de carrière et mobilité à l'étranger
- Supports d'information : newsletter, flyers, magazines…

Les deux trophées seront remis après délibération du jury par leur président, lors du cocktail de clôture du Forum.

Offres complémentaires

• Wifi : Une connexion Wifi de 2Mbps vous est offerte par le Forum Vitae. Il s'agit de la mise en place du Hot Spot Wifi auquel vous pourrez accéder.
Si vous souhaitez une connexion plus performante, vous pourrez disposer d'une connexion à débit plus important, filaire ou wifi. Cette prestation vous est proposée par Viparis (1).

• Électricité : Conformément au cahier des charges de sécurité du site, vous disposerez de votre propre branchement électrique.
Cette prestation vous est offerte à hauteur d'1 KW intermittent.
Si vous souhaitez une augmentation de puissance ou un bornier supplémentaire, Viparis vous facturera le supplément (1).

• Parking : Une place de parking du CNIT peut vous être réservée pour l'ensemble de la journée. Cette prestation vous sera directement facturée par Viparis(1).

• Multimédia : Les prestations multimédia sont proposées par Viparis. Pour plus de détails, il vous suffira de vous rendre sur la plate-forme en ligne dédiée aux prestations Viparis (1).

(1) Pour les prestations Viparis, vous devrez vous rendre sur le site http://www.viparis.com/epex . Un mode d'emploi vous sera fourni et nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Paiement

Le paiement doit être effectué avant le 1er Novembre 2015.

Assurance

Le Forum Vitae décline toute responsabilité concernant les marchandises laissées sans surveillance durant le déroulement de la manifestation. Il est fortement recommandé aux exposants de souscrire à une assurance contre le vol des biens exposés sur le stand d'exposition.

L'organisateur a souscrit pour le compte des exposants un contrat d'assurance garantissant la responsabilité civile envers les tiers et l'Espace Grande Arche.

Lieu d'exposition et accès

Espace Grande Arche
Parvis de La Défense
92053 PUTEAUX

Accès RER : Ligne A : station La Défense Grande Arche

Accès Métro : Ligne 1 La Défense / Château de Vincennes - Station «Grande Arche de La Défense».

En bus : 14 lignes dont les arrêts ceinturent le quartier à proximité du CNIT - Station «La Grande Arche»
Lignes: 73, 141, 144, 159, 161, 174, 178, 258, 262, 272, 275, 278, 360, 378.

Les plans d'accès ont été joints à ce fichier.

Contact

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à Clarisse HAMIOT, présidente du Forum Vitae 2015 :
clarisse.hamiot@agroparistech.fr – 06 73 76 02 10
forumvitae@agroparistech.fr

Chargé de sécurité :
Hervé Doizie - PCSI
CNIT – BP 353 92053 PARIS LA DEFENSE
Tél 01 49 03 71 96 – Fax 01 49 03 71 78 - Port. 33 (0) 6 14 67 50 93

Installateur général : International Moduling
Armand. V. Sing
06 31 72 97 03
as@international-moduling.com»

Prestation Viparis :
Olivier TEILLET
01 40 68 16 16
olivier.teillet@viparis.com

Espace Grande Arche

EIFFEL 1 à 4	Viollet Leduc, Mansart, Ledoux et Haussmann	FAISABILITE
Ouverture au public	Ouverture au public	Possible
Montage / Démontage	Montage / Démontage	Possible
Montage / Démontage	Ouverture au public	Possible (limité à 1 000 personnes)
Ouverture au public	Montage / Démontage obstruant les issues de secours	Impossible

NOTA: Voir les points de sortie disponibles sur les plans d'évacuation **(ANNEXE IV)**

Les zones de livraison sont localisées le long de la route de la Demi-Lune pour les véhicules autorisés (autorisation nécessaire) et dans l'aire de livraison à proximité du poste de sécurité. Cette aire de livraison (destinée à de petits véhicules) est commune au socle, à la paroi Nord et au toit de la Grande Arche ainsi qu'aux collines Nord (gestionnaire : ASL3). Concernant la gestion du trafic des livraisons, un protocole de gestion de l'aire est mis en place en renforcement du règlement existant entre ASL3 et ASL 7.

La contre allée sur la route de la Demi-Lune réservée aux véhicules des exposants et organisateurs durant les phases de montage et de démontage devra rester libre en permanence de tout véhicule pendant la tenue de toute manifestation (ouverture au public). En effet, cette contre allée devra être réservée aux seuls engins de secours et de lutte contre l'incendie. Cette vacuité sera à assurer même lors de la tenue d'une seule manifestation (Viollet Leduc, Mansart, Ledoux et Haussmann) durant laquelle des opérations de montage-démontage se dérouleront dans l'autre partie de l'établissement (Eiffel 1 à 4).

8.2 - LIBRE ACCES

L'organisateur laisse, en permanence, libre accès à l'espace mis à disposition au personnel de VIPARIS SAS, à toute personne porteuse d'un badge mandatée par ce dernier, à tout officier ministériel, de douane ou de police dans l'exercice de leur fonction, ainsi qu'aux membres de la Commission de Sécurité.

9 - RESPECT DE LEURS OBLIGATIONS PAR LES EXPOSANTS ET LES PRESTATAIRES

L'organisateur doit prendre toutes mesures utiles afin que les Exposants et les prestataires respectent strictement les obligations qui sont les leurs conformément au Titre III ci-après. Sur proposition de son Chargé de Sécurité, l'organisateur doit interdire l'exploitation des stands non conformes. Il doit alors refuser la distribution de l'électricité et des autres fluides et peut imposer la fermeture du stand.

III - OBLIGATIONS DES EXPOSANTS

1 - DECLARATIONS ET DEMANDES D'AUTORISATIONPARTICULIERES

L'Exposant doit faire parvenir en temps utile à l'organisateur et au Chargé de Sécurité :

- Les déclarations pour les machines et appareils présentés en fonctionnement, pour élaboration par l'organisateur de la liste qu'il doit tenir à disposition de la Commission de Sécurité.

-Les demandes d'autorisations particulières relatives aux moteurs thermiques ou à combustion, pour transmission de ces demandes à l'autorité administrative à l'initiative de l'organisateur et élaboration par ses soins du plan de situation adressé à VIPARIS SAS et conservé au Poste Central de Surveillance.

- Les demandes d'autorisations particulières relatives aux substances radioactives et Rayon X pour transmission de ces demandes à l'autorité administrative à l'initiative de l'organisateur et élaboration par ses soins du plan de situation adressé à VIPARIS SAS et conservé au Poste Central de Surveillance.

-Les déclarations relatives à l'usage de rayons laser (accompagnées de la note technique, du plan d'installation et du document établi et signé par l'installateur certifiant leur conformité aux dispositions de l'Article T44) pour transmission de cette déclaration à l'autorité administrative à l'initiative de l'organisateur.

2 - AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS DE STANDS

Sans préjudice de celles figurant dans le Cahier des Charges de la Manifestation et dans le présent Cahier des Charges, les dispositions suivantes s'imposent aux Exposants pour l'aménagement et l'exploitation de leurs stands.

2.1 - DISPOSITIONS GENERALES

L'exposant ne peut installer son stand que sur la surface mise contractuellement à sa disposition par l'organisateur, telle que cette dernière figure dans le dossier, remis par l'organisateur à l'autorité administrative et approuvé par cette dernière.

Aucun aménagement ne doit masquer l'accès, ou faire obstacle à une utilisation et à un fonctionnement normal des dispositifs de ventilation, désenfumage, extinction automatique à eau, RIA et autres installations de prévention ou de secours mises en place par VIPARIS SAS ou l'organisateur. Si des robinets d'incendie sont situés à l'intérieur d'un stand ils doivent rester visibles et parfaitement accessibles.

Les aménagements doivent être réalisés selon les règles de l'art et conformément aux dispositions des articles T21 à T24 de l'arrêté du 18 novembre 1987.
Tous les matériaux utilisés doivent avoir fait l'objet d'un certificat de réaction au feu suivant les dispositions de l'Arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagements. Ces certificats doivent être remis, par l'exposant, au Chargé de Sécurité qui les tient à la disposition de la Commission de Sécurité.

2.2 - AMENAGEMENTS

Seuls les décors en matériaux de catégorie M1 sont autorisés sur la ou les scènes ;

Les stands, podiums, estrades, gradins seront réalisé en matériaux de catégorie M3, (cf. art. T21 du règlement de sécurité).

Les revêtements (horizontaux ou non) des podiums, estrades, gradins seront réalisés en matériaux de catégorie M3, (cf. art. T21 du règlement de sécurité).

Les vélums seront réalisés en matériaux de catégorie M1, (cf. art. T22 du règlement de sécurité) (plafond et faux plafond, stand en surélévation).
Les éléments de décoration flottants (panneaux publicitaires flottants, guirlandes, objets légers de décoration) seront en matériaux de catégorie M1 (cf. art. T22 du règlement de sécurité).

L'emploi de tentures portières, rideaux, voilage est interdit en travers des dégagements.

Les installateurs devront fournir au Chargé de Sécurité ou au service de sécurité de l'ensemble immobilier les procès-verbaux de réaction au feu des matériaux utilisés ou certificats d'ignifugation en cours de validité.

Il est rigoureusement interdit à un exposant d'alimenter en électricité un autre stand à partir du coffret de livraison situé sur son stand.

La limite entre l'installation semi permanente de distribution et l'installation particulière du stand se situe aux bornes ou aux plages de raccordement du coffret de livraison. Ce coffret est placé sous la garde de l'exposant qui doit en vérifier périodiquement le bon fonctionnement et signaler toute défaillance à la Permanence Technique Électricité de l'ESPACE GRANDE ARCHE.

Il est rigoureusement interdit à toute personne, non mandatée par VIPARIS SAS, de faire sauter le plombage situé sur le capot du coffret et d'intervenir dans le coffret.

Les installations électriques particulières d'un stand ne peuvent être réalisées sous la responsabilité de l'exposant, que par des entreprises particulièrement averties des risques inhérents aux manifestations et possédant les compétences et connaissances leur permettant de concevoir et d'exécuter les travaux en conformité avec la réglementation et les règles de l'art.

Il appartient à l'exposant de s'assurer que le dispositif courant différentiel-résiduel du coffret est suffisant au regard de la réglementation applicable à son installation électrique particulière et de signaler toute inadéquation à la Permanence Technique Electricité de l'ESPACE GRANDE ARCHE.

L'installation électrique particulière doit être réalisée conformément à la Norme NF C 15100 et aux dispositions de l'article T36 (installations particulières de stand) de l'Arrêté du 18 novembre 1987.
Les hydrocarbures liquéfiés sont strictement interdit.

2.3 - SUBSTANCES RADIOACTIVES - RAYONS X :

La présentation de telles substances doit répondre aux conditions fixées par l'Article T43 de l'Arrêté du 18 novembre 1987.

Elle donne lieu à autorisation particulière de l'autorité administrative et à élaboration d'un plan de situation adressé à VIPARIS SAS et conservé au Poste Central de Surveillance.

2.4 - LASERS

La mise en œuvre de lasers doit répondre aux conditions fixées par l'Article T44 de l'Arrêté du 18 novembre 1987.

Elle donne lieu à déclaration à l'autorité administrative.

Espace Grande Arche

3 - ACHEVEMENT DES AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS

L'ensemble des aménagements et installations doit être achevé avant la date prévue d'ouverture de la manifestation au public et en temps utile pour en permettre l'examen par la Commission de Sécurité et/ou le Chargé de Sécurité avant rédaction de son rapport final.

4 - VISITE DE LA SOUS COMMISSION DE SECURITEET DU CHARGE DE SECURITE

L'exposant, ou son mandataire qualifié, doit être présent sur son stand lors de la visite de la Commission de Sécurité ou du Chargé de Sécurité.

Il doit tenir à disposition, sur son stand, tous les renseignements concernant les installations et matériaux constituant le stand, sauf pour ceux faisant l'objet d'une marque de qualité reconnue.

5 - DISPOSITIONS GENERALES

L'exposant assure la pleine responsabilité des présentations et démonstrations qui sont réalisées sur son stand. Il prend toute disposition utile pour assurer la sécurité du public qui y est admis.

Il doit respecter toute consigne d'exploitation que lui donne l'organisateur.

6 - AUTRES DISPOSITIONS ZONE «TRAITEUR »

Ces zones ne disposent pas d'appareils susceptibles d'être utilisés pour confectionner des repas. Il s'agit simplement de zones de préparation de plats froids ou maintien en température par étuves électriques alimentées en 220 volts uniquement.

Les règles d'installations seront conformes au règlement de sécurité pour les établissements recevant du public.

L'utilisation de gaz liquéfiés est strictement interdit.

7 - REGIE SON, LUMIERE OU AUDIOVISUELLE

Les régies existantes sont utilisées seules.

Les installations complémentaires de sonorisation devront être impérativement raccordées aux dispositifs permettant la mise hors service du programme en cours en cas de détection incendie.

8 - MATERIELS, PRODUITS ET GAZ INTERDITS

Sont interdit, conformément à l'Article T45 de l'arrêté du 18 novembre 1987 :
- l'utilisation de tout engin volant motorisé ou télécommandé par radio [Arrêté n° 97.11628 du Préfet de Police) ;

- la distribution d'échantillons ou de produits contenant un gaz inflammable ;

- les ballons gonflés avec un gaz inflammable

ou toxique ; - les articles en celluloid ;

- la présence d'artifices pyrotechniques ou d'explosifs;

- la présence d'oxyde d'éthyle, de sulfure de carbone, d'éther sulfurique ou d'acétone ;

L'emploi de l'acétylène, de l'oxygène, de l'hydrogène ou d'un gaz présentant les mêmes risques est interdit, sauf dérogation particulière accordée par l'autorité administrative.

IV - CONSIGNES D'EXPLOITATION

CONSIGNES D'EXPLOITATION

1 - DEFINITION ET UTILISATION DES ESPACES COMMUNSOU PUBLICS

Sont définis comme espaces communs ou publics dans La Grande Arche, toutes les zones qui ne sont pas affectées à un usage privatif.
Sans que cette liste soit limitative, il en est ainsi par exemple :

- de « l'amphi Nord » situé sur Le Parvis de La Défense au-dessus duquel se trouve le totem signalétique de l'ESPACE GRANDE ARCHE dont l'exploitation est exclusivement assurée par VIPARIS SAS,
- de la « Salle des poteaux » située entre le Totem et La Rue dont les supports d'affichage signalétique sont exclusivement exploités par VIPARIS SAS,

- de « La Rue » qui dessert les accès publics à l'ESPACE GRANDE ARCHE dont les supports d'affichage signalétique et les écrans plasma [situés en façade du Foyer Haussmann) sont exclusivement exploités par VIPARIS SAS,

- du monte-charge qui dessert le niveau de « La Rue » et le Socle de La Grande Arche,

- de l'aire de livraison secondaire [accès depuis le quai A2) qui permet d'assurer les livraisons traiteurs par le monte-charge privatif de l'ESPACE GRANDE ARCHE prévu à cet effet.

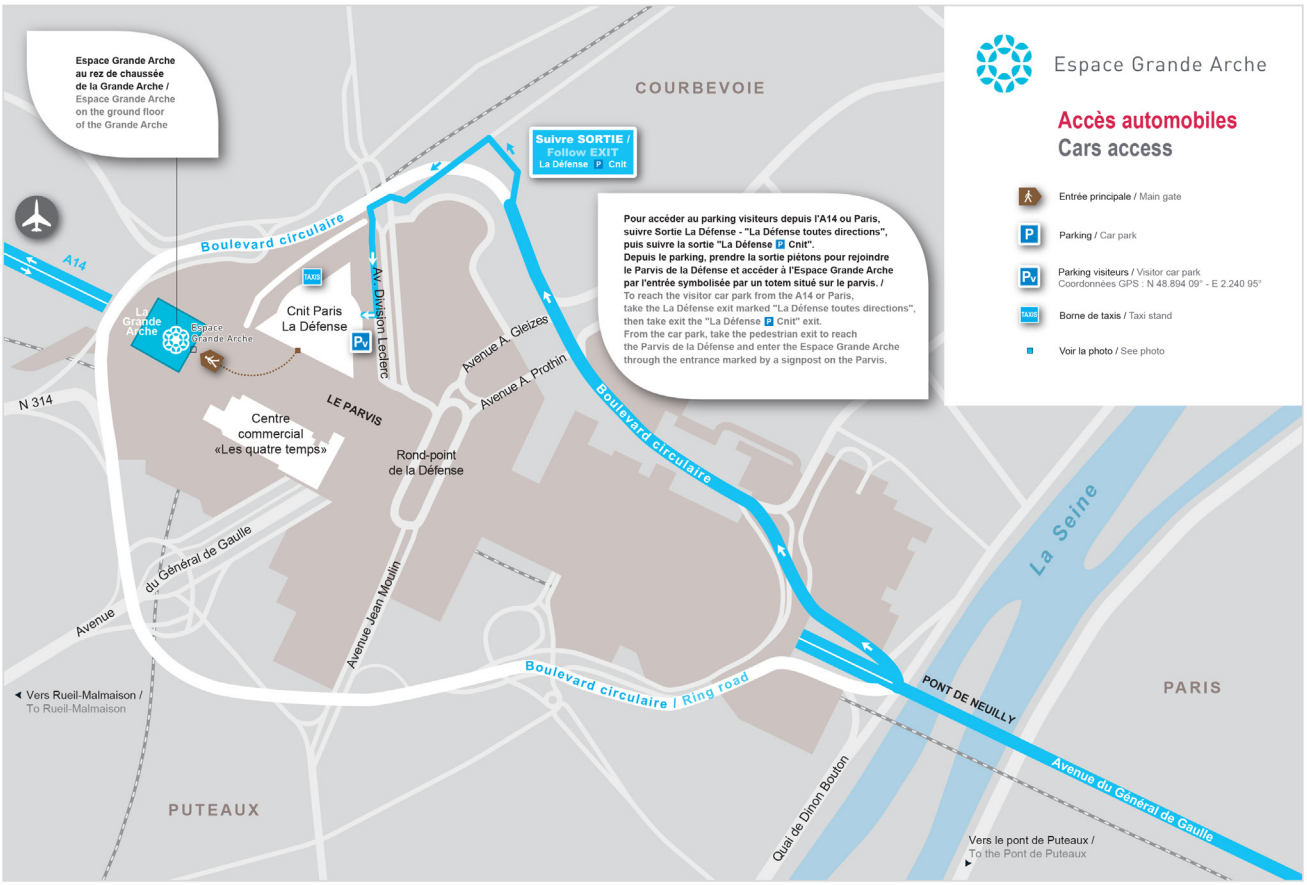
Espace Grande Arche au rez de chaussée de la Grande Arche / Espace Grande Arche on the ground floor of the Grande Arche
COURBEVOIE
Suivre SORTIE / Follow EXIT La Défense P Cnit
Espace Grande Arche
Accès automobiles
Cars access
Entrée principale / Main gate
Parking / Car park
Parking visiteurs / Visitor car park
Coordonnées GPS : N 48.894 09° - E 2.240 95°
Borne de taxis / Taxi stand
Voir la photo / See photo
Pour accéder au parking visiteurs depuis l'A14 ou Paris, suivre Sortie La Défense - "La Défense toutes directions", puis suivre la sortie "La Défense P Cnit".
Depuis le parking, prendre la sortie piétons pour rejoindre le Parvis de la Défense et accéder à l'Espace Grande Arche par l'entrée symbolisée par un totem situé sur le parvis. /
To reach the visitor car park from the A14 or Paris, take the La Défense exit marked "La Défense toutes directions", then take exit the "La Défense P Cnit" exit.
From the car park, take the pedestrian exit to reach the Parvis de la Défense and enter the Espace Grande Arche through the entrance marked by a signpost on the Parvis.
Boulevard circulaire
A14
N 314
Cnit Paris La Défense
Av. Division Leclerc
Avenue A. Gleizes
Avenue A. Prothin
LE PARVIS
Centre commercial «Les quatre temps»
Rond-point de la Défense
Boulevard circulaire
La Seine
Avenue du Général de Gaulle
Avenue Jean Moulin
Boulevard circulaire / Ring road
PONT DE NEUILLY
PARIS
Vers Rueil-Malmaison / To Rueil-Malmaison
PUTEAUX
Quai de Dion Bouton
Avenue du Général de Gaulle
Vers le pont de Puteaux / To the Pont de Puteaux

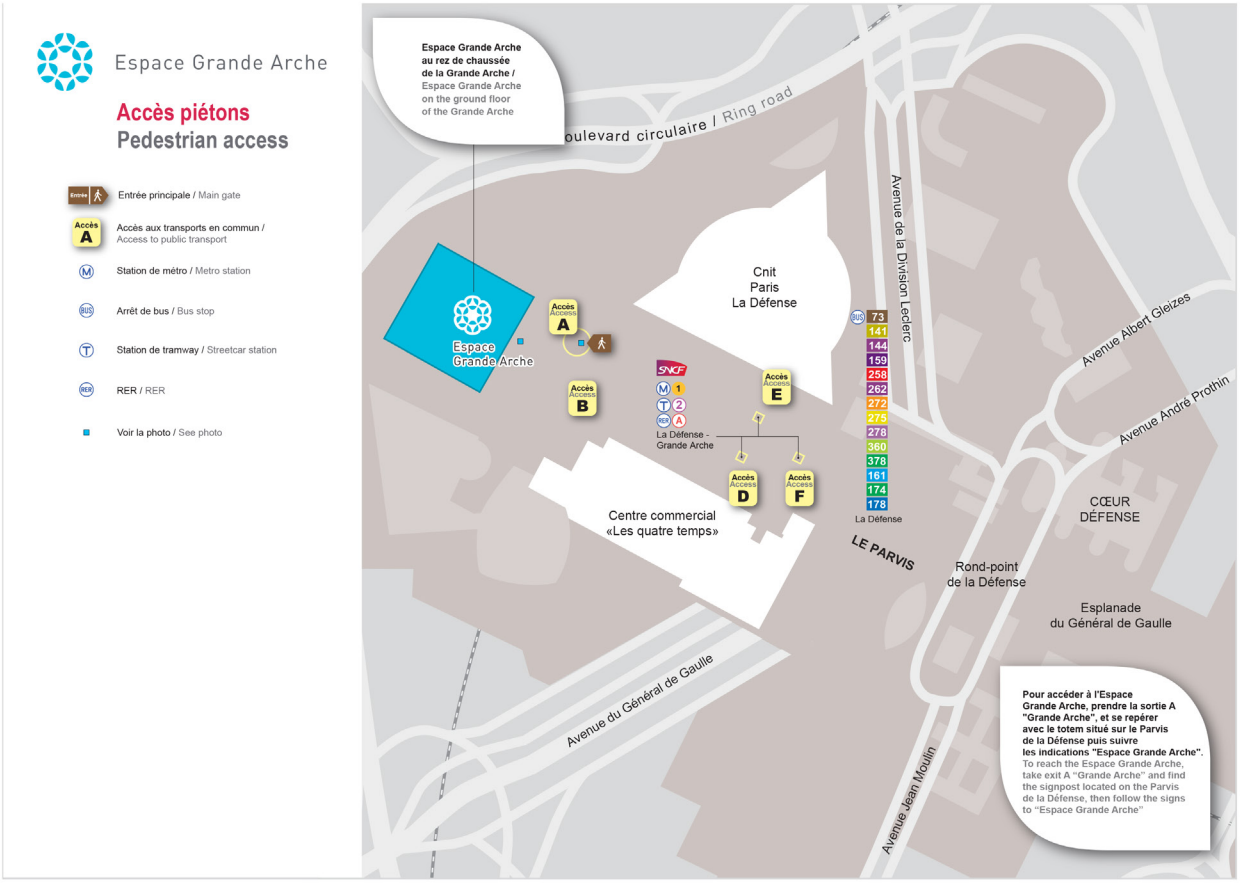
Espace Grande Arche
Accès piétons
Pedestrian access
Entrée principale / Main gate
Accès aux transports en commun / Access to public transport
Station de métro / Metro station
Arrêt de bus / Bus stop
Station de tramway / Streetcar station
RER / RER
Voir la photo / See photo
Espace Grande Arche au rez de chaussée de la Grande Arche / Espace Grande Arche on the ground floor of the Grande Arche
oulevard circulaire / Ring road
Avenue de la Division Leclerc
Cnit Paris La Défense
Espace Grande Arche
Accès A
Accès B
Accès D
Accès E
Accès F
La Défense - Grande Arche
Centre commercial «Les quatre temps»
La Défense
LE PARVIS
Avenue Albert Gleizes
Avenue André Prothin
CŒUR DÉFENSE
Rond-point de la Défense
Esplanade du Général de Gaulle
Avenue du Général de Gaulle
Avenue Jean Moulin
Pour accéder à l'Espace Grande Arche, prendre la sortie A "Grande Arche", et se repérer avec le totem situé sur le Parvis de la Défense puis suivre les indications "Espace Grande Arche".
To reach the Espace Grande Arche, take exit A "Grande Arche" and find the signpost located on the Parvis de la Défense, then follow the signs to "Espace Grande Arche"

Espace Grande Arche

POUR PASSER COMMANDE A L'ESPACE GRANDE ARCHE

Vous pouvez retrouver l'ensemble des prestations de l'ESPACE GRANDE ARCHE sur le site :

http://www.viparis.com/epex

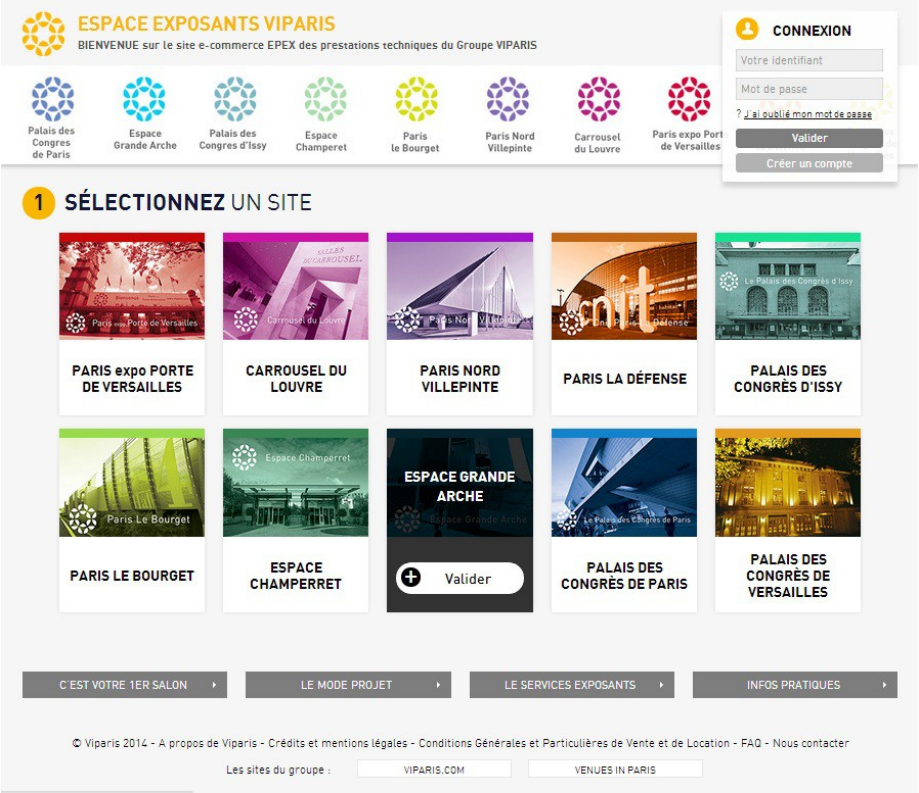

- **Vous êtes déjà client VIPARIS**

Merci de vous identifier en indiquant votre adresse e-mail et votre mot de passe enregistrés lors de la création de votre Compte Client.

- **Vous êtes nouveau client VIPARIS**

Merci de cliquer sur « Créer un compte » afin d'enregistrer vos données clients et de recevoir le mail d'activation de compte.

Sélectionner ensuite le lieu de votre manifestation (ESPACE GRANDE ARCHE) et le nom de l'événement pour accéder au module de commande en ligne

NOUVEAUTE 2014 : *Vous pouvez dorénavant sélectionner directement un site, une manifestation, et consulter les tarifs sans avoir besoin de vous identifier au préalable. L'identification (compte client VIPARIS) ne sera obligatoire qu'au moment de valider ou enregistrer votre commande.*

Pour tout complément d'information, contacter :
Olivier TEILLET
Phone : + 33 1 40 68 16 16
E-mail : olivier.teillet@viparis.com

ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER TECHNIQUE
DU FORUM VITAE 2015

A retourner avant le 1er octobre 2015 à :

Forum Vitae

16, rue Claude Bernard

75005 PARIS

SOCIETE :

ADRESSE :

RESPONSABLE :

TEL :

NOMS DES PERSONNES PRESENTES SUR LE STAND :

Nous avons bien pris connaissance de l'ensemble des informations contenues dans ce dossier Exposant. Nous nous engageons ainsi à les respecter lors de la manifestation concernée.

CACHET DE LA SOCIETE DATE & SIGNATURE

Forum Vitae
AgroParisTech